

Le p'tit communal

Sommaire

P.2 / Vie communale

Soirée nouveaux arrivants, 11 novembre, marché de Noël

P.3 / Vie communale

Nouveau food-truck, marché du vendredi soir, club de l'amitié

P.4 / Informations

État de catastrophe naturelle, inondations, rue de la Ganterie,

P.5 / Informations

Carte d'identité / passeport, collecte des déchets

P.6-7 / Portrait

Claude Dubreuil

P.8 / Memento, commerces, infos pratiques, carnet

Voeux du maire

Les vœux du Maire auront lieu le 6 janvier 2024 à 11h00 à la salle des fêtes communale.

En plus des traditionnels bilan 2023 et projets 2024, une annonce d'importance sera faite (indices : Vallans, peupliers, image, internet).

Venez nombreux.



**Le Maire et toute l'équipe municipale
vous souhaitent de bonnes fêtes**



*Joyeuses
Fêtes*



Soirée nouveaux arrivants

Comme annoncé dans le numéro précédent, le 10 novembre a eu lieu un pot d'accueil des nouveaux arrivants. Les familles présentes, de tous les quartiers de Vallans, ont eu une présentation de la commune, des élus, des écoles, du budget, des associations et de la vie économique de la commune. La soirée s'est continuée par un apéritif et des échanges pour mieux se connaître.



Cérémonie du 11 novembre

L'année 2023 marque le 105^e anniversaire de l'Armistice signé en 1918 et qui mit fin aux combats de la Première Guerre mondiale. Le cortège composé du maire Cédric Bouchet et de l'ensemble de ses adjoints, des premiers maîtres Erwan Lefaix et Alain Paquet, du caporal des sapeurs-pompiers Erwan Lozach, du sapeur-pompier 1^{ère} classe Mathieu Gas et de la femme sapeur-pompier Solène Guineau, des porte-drapeaux Jean-Jacques Bernier et Laurent Caillaud (conseiller municipal) s'est dirigé à 10h50 depuis la mairie de la commune vers le monument aux morts au cimetière. Après la cérémonie, un vin d'honneur a été donné à la salle des fêtes où de nombreux échanges ont égayé cette journée de commémoration.



Marché de Noël

Pour la deuxième fois, la SEP organise son marché de Noël. Cette deuxième édition aura lieu le 16 décembre, plus d'une vingtaine d'exposants seront présents dans la salle de fêtes à partir de 15h pour vous permettre de finaliser vos cadeaux de Noël.

En plus de la présence de ces exposants, des animations auront lieu tout au long de la manifestation.

Dès 16h, un spectacle gratuit pour les enfants aura lieu dans la salle (Frédo le clown magicien). Tout au long de l'après-midi, atelier de maquillage gratuit pour les enfants comme pour les adultes. À 17h, le père Noël viendra nous rendre visite sur le marché. Et une tombola permettra de gagner de nombreux lots (tirage à 19h).

La restauration sera assurée par des food trucks (La Crêpière, Croque Nana) et une buvette permettra de se réchauffer avec un vin chaud ou simplement de prendre l'apéritif.



Renseignements auprès de la SEP au 06 63 57 63 01 ou au 06 50 39 10 52.

Nouveau food-truck

Depuis le 19 octobre 2023 un nouveau food-truck s'est établi **sur la place de l'église le jeudi soir entre 19h et 21h**. Il s'agit de **JCooking** qui propose de délicieux burgers dont le Cheese Burger (fromage), le Veggie Burger (végétarien), le Chicken Burger (poulet) ainsi que le Burger de la semaine.

Tous les burgers sont faits avec de la viande charolaise (sauf le Veggie) et les pains sont faits maison par l'Arbre gourmand.



Tarifs (octobre 2023) :
Burger + frites : 12€
Burger + frites + dessert du jour + boisson : 14€

JCooking propose également un plat du jour.

Tél : 06.17.75.58.18



Venez vous régaler !



Marché du vendredi soir

Une nouvelle attraction à Vallans, à **partir de février 2024** : tous les premiers vendredis du mois, de 16h à 20h, trois nouveaux marchands viendront rejoindre Art&Pizza.

Il s'agit de :



Bruno de l'Apéro de Bruno (tout pour l'apéro, saucissons, bières, etc.)



Les Trésors de la Gourmandise
(crêpes, galettes)



La Tanière de Lili (bijoux, pierres naturelles, décors, cadeaux)

Venez découvrir ces nouveaux marchands autour d'**Art&Pizza**.

Club de l'amitié

Le Club de l'Amitié fait son assemblée générale le 6 janvier 2024 à 14h. L'AG sera suivie d'une Galette des Rois.

Pour rappel, le Club de l'Amitié est ouvert à tous et se retrouve tous les jeudis après-midi pour un moment convivial autour de jeux de cartes. Il organise aussi des événements au cours de l'année.

Venez nombreux.



Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Un tremblement de terre d'une magnitude de 5,8 sur l'échelle de Richter dont l'épicentre se situe à 28km au sud-ouest de la ville de Niort a eu lieu à 18h38 puis une réplique de magnitude 5 à 04h30 le 17 juin.

Plusieurs équipes (Institut Terre et Environnement de Strasbourg, German Research Center for Geosciences) ont déterminé des mécanismes au foyer pour caractériser la source : les résultats indiquent un mécanisme en décrochement, témoin d'un cisaillement le long d'une faille subverticale.

La magnitude relativement importante du séisme, combinée à une très faible profondeur du foyer estimée à seulement 3 km d'après le BCSF-RéNaSS (Bureau central et sismologique français - Réseau national de surveillance sismique) s'est traduite par une forte intensité des secousses dans la région épiscopale.

Le séisme a causé de nombreux dégâts notamment à Vallans. C'est donc avec soulagement que nous avons appris que **par arrêté du 16 octobre 2023 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, la commune de Vallans faisait partie des communes qui ont été reconnues.**



Nous rappelons que cette action en vue de la reconnaissance a été menée par huit maires de l'agglomération (La Rochénard, Le Bourdet, Prin-Deyrançon, La Foye-Monjault, Val-du-Mignon, Épannes, Saint-Georges-de-Rex et Vallans) et que pour l'instant seules trois communes (Le Bourdet, la Foye-Monjault et Vallans) ont été reconnues en état de catastrophe naturelle. Nous apportons tout notre soutien aux maires des autres communes et espérons qu'elles bénéficieront du même statut à l'issue de la prochaine commission interministérielle sur ce sujet au cours du mois de décembre.

Inondations

Depuis la mi-octobre, les Deux-Sèvres ont rarement vu autant de pluies. On le doit en partie à ces trois tempêtes qui ont touché la France en début de mois et fin octobre. Résultat : sur les 30 jours, il est tombé l'équivalent de trois à quatre mois de pluies normales.

À Niort par exemple où l'on mesure les précipitations depuis 1958, il n'a jamais autant plu en un mois glissant : 337 mm de précipitations, c'est 48 mm de plus que le précédent record de février 1977.

La commune est bien consciente des problèmes que cela a engendré pour certains administrés et vient en aide avec les moyens dont elle dispose. Elle œuvre également avec la CAN afin de trouver des solutions pour un meilleur écoulement des eaux pluviales.

Rue de la Ganterie

La réfection de la rue de la Ganterie a commencé : un bel enrobé à chaud noir couvre la partie hors agglomération depuis peu.

Ce n'est que le début car dans le cadre de l'enfouissement des réseaux, la partie en agglomération de la rue de la Ganterie sera totalement remaniée courant 2024. Gérédis, Orange et NiortAgglo sous la houlette du Sieds vont enfouir ou aménager leurs réseaux puis un nouveau revêtement sera posé.

Les travaux de réfection de route et des accotements se poursuivront en 2024.

Carte d'identité et passeport



Bonne nouvelle pour tous les Vallanséens : la commune voisine de Granzay-Gript dispose désormais d'un Dispositif de Recueil pour les Cartes d'Identité et les Passeports !

Pour tout dépôt de dossier ou pour récupérer le titre d'identité il est nécessaire de prendre rendez-vous sur le site internet de la commune de Granzay-Gript.

Vous trouverez toutes les informations et conditions nécessaires sur :

<https://www.granzay-gript.fr/articles/carte-d-identite-passeport> ou en scannant le QR code



Attention : toute personne se présentant sans rendez-vous ne sera pas prise en charge.

Collecte des déchets 2024

2024

LES JOURS DE COLLECTE
DE VOS DÉCHETS

**FRONTENAY-R.-ROHAN
VALLANS, LE BOURDET**

**LES ORDURES MÉNAGÈRES
JEUDI**

**LES EMBALLAGES 1 SEMAINE SUR 2
LUNDI***

8, 22 janvier / 5, 19 février / 4, 18 mars / **Mardi 2**, 15, 29 avril / 13, 27 mai / 10, 24 juin / 8, 22 juillet / 5, 19 août / 2, 16, 30 septembre / 14, 28 octobre / **Mardi 12**, 25 novembre / 9, 23 décembre / 6, 20 janvier 2025

* en rouge les décalages jours fériés

Une question, un doute ?
0 800 33 54 68 Service & appel gratuits



Claude Dubreuil naît à Niort le 30 mars 1934. Il suit des études secondaires au collège Saint-Hilaire. Il se remémore ses vacances chez son grand-père Gustave qui habitait la ferme où se trouve aujourd'hui le Logis de Vallans et dont l'exploitation s'étendait sur trois fiefs de la commune : les Barboites, la Cale et le Port. En plus des productions végétales il cultivait la vigne : cépages Grand noir, Folle blanche, Folle noire, Othello, Ragoutant (ou dégoutant). Avec lui Claude met en pratique l'art du greffage et du soufrage des ceps. Participant aux battages dès l'âge de 14 ans il se remémore : « *Il fallait porter les sacs de grain sur le dos et les monter au grenier avec des échelles. J'étais en quelque sorte ouvrier agricole. J'ai appris à labourer avec des bœufs et à battre le seigle au fléau* ».

Claude Dubreuil obtient son brevet de parachutiste en 1953 puis effectue sa préparation militaire supérieure à Tours en 1954. Il fait alors le choix d'être militaire.

En 1958 après une marche de 50 km, victime d'une hémoptysie (rejet de sang provenant des voies aériennes supérieures à l'occasion d'un effort), il est emmené d'urgence à l'hôpital de Niort dans le coma. Les médecins s'aperçoivent que le problème a pour origine un début de tuberculose. Après trois mois à l'hôpital de Niort, Claude est transféré à l'hôpital militaire Robert Picqué de Bordeaux où il fait lui-même ses piqûres intraveineuses puis dans un sanatorium en Savoie. Grâce à sa force de caractère, il reprend ses marches et va pêcher dans le Lac Vert où se reflète le mont Blanc. Il se rappelle : « *De ma chambre je voyais la construction du téléphérique de l'aiguille du Midi* ». Il sort du coma au bout de neuf mois. Étant en fin de contrat il est rappelé et affecté à la compagnie administrative régionale de Bordeaux. Muté à la caserne du faubourg Charrault à Saint-Maixent, il se rappelle que le magasin Coop de cette ville était tenu par Pierrette Cocher que nombre de Vallanséens connaissent bien. Spécialiste du biathlon, Claude fera évoluer les règles et les matériels de cette discipline à la fois civile et militaire, notamment afin que les femmes et les hommes puissent s'adonner au tir à air comprimé.

Sa longue carrière sous les drapeaux l'emmena à Villacoublay, à Lyon, à Bordeaux, à Saint-Maixent, à Strasbourg, en Algérie durant la guerre, à Auxerre et à Montpellier. Il sera formateur de jeunes biathlons.

Après avoir démissionné de l'armée, estimant en avoir fait le tour, Claude Dubreuil devient régisseur de la cité administrative d'Annecy de 1985 à 2000.

Tout au long de cette vie bien remplie il démontrera d'exceptionnelles qualités physiques, managériales et organisationnelles.

En 1957 Claude avait fait la connaissance de Micheline Rondier. Après des fiançailles le couple s'était marié en 1958. De leur union naîtront trois enfants, François en 1963, Catherine en 1966 et Emmanuel en 1970.

Citant la devise latine du régiment du Dauphin qu'il prend pour sienne « *Res præstant non verba fidem* » (*C'est par des actes non par des paroles que l'on montre sa foi*) il conclut : « *J'ai eu une vie formidable, connu des jeunes formidables qui avaient des idées. J'ai beaucoup de chance de m'en être tiré* ».



Claude Dubreuil, ses skis et l'affiche qui lui a valu un séjour à Tahiti

Claude a conservé ses skis de fond finlandais en bois de marque Jarvinen avec lesquels il a parcouru des milliers de kilomètres.

En 1982, Charles Hernu ministre de la défense organise un concours d'affiches sur la sécurité de l'armement, des munitions et des explosifs. Claude envoie un projet. Ce projet est retenu ce qui vaut à Claude de gagner un séjour de 10 jours à Tahiti.

Dubreuil

Claude Dubreuil semeur de graines de champions aux palmarès exceptionnels

Lors de sa préparation militaire supérieure à Tours le commandant conseille à Claude Dubreuil de s'occuper des sous-officiers plutôt que des EOR (Élèves officiers de réserve). Message reçu et mis en pratique avec beaucoup d'exercices physiques notamment des rallyes pour les jeunes dont on lui confie l'instruction. Il est nommé chef de peloton au quartier Coiffé de Saint-Maixent. Le maître écuyer, un adjudant-chef, lui apprend les rudiments de l'équitation.

En 1963, affecté à l'école d'infanterie de Saint-Maixent, il donne des cours de TAM (tir, armement, munitions). Il est promu sergent-chef et rejoint l'équipe de tir, cross, pentathlon militaire. Promu sous-lieutenant, il participe au stage des chefs de corps sortant de l'école de guerre et monte un parcours de tir à Biard près de Poitiers. Officier de tir au 110ème RI (régiment d'infanterie) il s'occupe de la formation des tireurs d'élite. Il obtient la création d'un poste de tir pour 10 tireurs avec carabines et pistolets. Il permet aux jeunes de venir en tir loisir avec de bons résultats à la clé. La pratique du tir évolue rapidement. On demande à Claude Dubreuil de présenter des essais de tirs au Général Massu. Démonstration concluante avec 85 % de coups au but. Cette période est propice aux sorties de nuit des tireurs d'élite avec bivouac sous les sapins. Claude engage pour un marathon une équipe à qui il assigne le but de le parcourir en moins de 4 h. Objectif atteint ! Claude achète des skis de fond. « *C'était la vie de château* », dit-il. Il rejoint ensuite le 27ème BCA (Bataillon de chasseurs alpins) des Glières à Annecy « *le plus prestigieux* ». En 1970 son équipe de biathlons participe à l'épreuve des 50 km qui se conclut par plus de 60 % des tirs au but. Durant la même période il gravit les Dents de Lanfon (série de sommets compris entre 1 710 et 1 828 m d'altitude comportant une partie en rappel et en prime une vue imprenable sur le lac d'Annecy) avec l'adjudant-chef Delette guide de haute montagne. Il se voit attribuer un piolet de bronze après avoir gravi 9 sommets de plus de 3 000 m en trois mois avec une dizaine d'escalades de difficultés variées. En 1972 il participe avec sa compagnie à des courses de 48 h avec peaux de phoque : bivouac, tir, secourisme. Sa compagnie termine systématiquement première.

Invité à faire un séjour à l'école interarmées des sports de Fontainebleau Claude Dubreuil prend la place du capitaine Lebel décédé brutalement. Il entraîne les équipes d'éclaireurs skieurs biathlon. Pour la compétition fédérale de tir biathlon il utilise une carabine 5,5 Mauser transformées par M. Fournier armurier à Héry sur Alby (Haute-Savoie). Lors d'un stage à l'école de haute montagne de Chamonix il obtient la qualification alpine. La compagnie qu'il commande gagne le trophée de la fête du lac à Annecy et remporte le premier prix à l'applaudimètre.

A l'Alpe d'Huez il remporte deux titres de champions de France avec des carabines 22. Il participe à la définition du règlement du biathlon avec l'adjudant-chef Tournier champion de France. Obtient 6 coupes sur 7. « *On a fait des folies que l'on pouvait se permettre par exemple le marathon tour du lac d'Annecy et aussi le tour du lac à la natation* » dit-il en souriant.



Memento

Secrétariat de mairie :

Ouvert au public :

- lundi de 14h à 17h30
- mardi et jeudi de 14h à 18h30
- mercredi de 9h à 12h
- vendredi de 12h à 13h et de 14h à 18h30

Téléphone : 05 49 04 80 84

Courriel : commune.vallans@orange.fr

Internet : www.vallans.fr

Numéros utiles :

Gendarmerie : 17 ou 05 49 04 50 03

Pompiers : 18 ou 112 (numéro européen)

Urgence médicale : 15 ou 112 (numéro européen)

Urgence sourds et malentendants : 114

Défibrillateur à disposition au niveau de la salle des fêtes

Horaires des messes :

Jours et horaires sont affichés à la porte de l'Eglise

Bibliothèque municipale : le lundi de 16h à 18h sauf pendant les vacances scolaires et le mercredi de 17h à 18h (hiver) ou 17h à 19h (été). Cotation annuelle par famille : 4€

Presse quotidienne :

Courrier de l'Ouest : Correspondant : Gérald Fuseau
Tél. 05 49 04 88 02 ou 06 98 99 79 84 ou
gerald.fuseau@gmail.com

Nouvelle République du Centre Ouest :

Correspondant : Jean-Claude Lefèbre
Tél. 06 12 91 69 80 ou jeanclaudepatricialefebvre@orange.fr

Assistante sociale :

Prise de rendez-vous au 05 49 77 10 60
Rencontres possibles à la DIPAS à Niort, au domicile du demandeur ou à la mairie de Vallans.

Secours Catholique :

Responsable secteur Mauzé sur le Mignon : Nadia Roussel - Tél. 06 79 42 85 27 ou nadia@roussel3d.fr

Horaires autorisés pour éviter les nuisances sonores

- Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Le reste du temps merci de respecter la tranquillité du voisinage !

Commerces

Taxi du marais : 06 33 87 88 19

Mademoiselle Boug' : institut d'esthétique mobile, tous les mardis de 9h30 à 18h - 07 56 94 12 67

Tournée de pain :

Richard : 05 49 04 50 42, tous les jours entre 9h et 10h sauf le mercredi et les jours fériés.

Art et pizza : tous les vendredis soir 06 35 66 02 49

Bao Street : Asian Food Truck, tous les mardis de 18h30 à 21h. Réservation conseillée, la veille au 07 66 04 20 21. www.baostreet.fr

JC Cooking : burgers et pâtisseries maison. Tous les jeudis de 18h à 21h - 06.17.75.58.18



Infos pratiques

Le ramassage des ordures ménagères, **la poubelle rouge, s'effectue chaque jeudi**. Si une semaine comporte un jour férié, la collecte des conteneurs est reportée au lendemain (**si le jour férié tombe un lundi, mardi ou mercredi, la collecte du jeudi est reportée au vendredi**).

Le ramassage des emballages, **la poubelle jaune, s'effectue le lundi des semaines paires** (sauf jours fériés).

Tri sélectif en apport volontaire, des conteneurs à verres sont à votre disposition en différents points de la commune. Aucun déchet ne doit être déposé à côté des conteneurs.

Déchetterie de Prin-Deyrançon

"Le Haut Pié Blanc" - tél. 05 49 17 02 42

Lundi, Mercredi, Vendredi	9h - 11h50	14h - 17h50
Mardi, Jeudi		14h - 17h50
Samedi	9h - 11h50	13h - 17h50
Dimanche	Fermé	

Déchetterie de Beauvoir-sur-Niort

"Le Bois Fort" - tél. 05 49 09 60 02

Lundi, Samedi	9h - 11h50	14h - 17h50
Mardi, Merc., Jeudi, Vend.		14h - 17h50
Dimanche	9h - 11h50	



Pour préserver l'environnement, pensez à me recycler